

L'ardoise laissée en Poitou-Charentes par Royal et Macaire avoisinerait les 500 millions d'euros...

écrit par UTR | 18 avril 2016



L'article sur la [suppression](#) des *Nuits romanes* me touche et me concerne plus particulièrement, dans la mesure où je suis en relation vraiment très étroite avec des personnes œuvrant au sein même de ce conseil régional, et sur l'identité desquelles je demeurerai ici discret .

Bien évidemment, le veto imposé par Rousset contre *les nuits romanes* relève de la pure discrimination culturelle, ce qui peut sembler étranger, car le personnage jusqu'à présent s'inscrivait dans une forme de socialisme à l'ancienne mode (il fut longtemps maire de la localité de Pessac en Gironde où j'ai moi même vécu jusqu'à l'âge de 24 ans !), assez peu porté vers le gauchisme foncier et tiérs mondisme !

Cette marque d'hostilité manifeste de Rousset envers le patrimoine culturel indique donc, apparemment chez lui, un changement d'orientation, dans le but de davantage se conformer au cadre idéologique du parti socialope actuel

Alain Rousset est donc bien un « baron » du socialisme régional, et même député, quoique sa présence dans l'hémicycle soit bien épisodique, ce qui lui fut d'ailleurs récemment reproché verbalement par un élu de l'opposition, à l'occasion d'une séance du conseil régional à Bordeaux !

Je me dois ici d'informer les lecteurs de *Résistance républicaine* que le chiffre de 132 millions d'euros de dettes accumulées par cette furie de Royal sont bien en dessous de la réalité qui serait plutôt, selon mes informateurs, équivalente à des sommes variant entre 450 et 500 millions d'euros, si ce n'est pas plus !

Autant affirmer qu'un tel déficit abyssal va immanquablement impacter l'ensemble des projets d'investissement, et certainement obliger la région à baisser considérablement la voilure sur les dépenses de fonctionnement courantes !

Par conséquent les quelque 132 millions de dettes et d'impayés annoncés officiellement s'imposent comme un véritable euphémisme par rapport à la catastrophe gigantesque financière qui va retomber sur la figure de chacun des Aquitains et dont la responsabilité incombe non seulement à la mère Royal, mais aussi à un certain Jean François Macaire (vrai petit politicard professionnel de province) qui fut son vice-président pendant plusieurs années,

Actuellement Jean François Macaire, qui, contrairement à Royal, n'est pas monté à Paris pour obtenir un poste ministériel est demeuré au sein du nouveau conseil régional Aquitaine, serait selon certains témoignages introuvable, ne se présenterait plus physiquement au conseil, étant envahi d'une ..TROUILLE! épouvantable à l'idée de devoir rendre compte verbalement de l'immense gabegie financière de l'ancienne région Poitou Charente !

Je porte ici ces éléments à la connaissance des lecteurs de *Résistance républicaine*, car j'estime que ces renseignements

doivent être légitimement accessibles à l'ensemble des citoyens sans aucune restriction, même si je me réserve le droit de ne pas divulguer l'identité des personnes de qui je les tiens !